

## Compte rendu du Conseil scientifique du 1er décembre 2015

Le quorum n'étant pas atteint, n'ont été traités que les "points d'urgence". Parmi les quelques informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique, le **budget** : il n'y a toujours pas de notification claire des crédits.

M. Ramon démissionne du CS car il est mobilisé par une mission à l'étranger. Il faudra trouver une personnalité pour le remplacer.

Une réunion des VP CS de la région ACAL est prévue le 18 janvier.

### **Avis sur la nomination du nouveau directeur de la MSH (USR 3261)**

Madame Sylvie Camet, Professeure de littérature comparée, est candidate à cette mission, et se présente ainsi que sa vision des missions de la MSH. Son discours convainc le CS qui vote à l'**unanimité** pour sa candidature. Si les problèmes de fonctionnement, de budget, de rapport avec le CNRS devaient se révéler insurmontables, du moins ne pourra-t-on pas incriminer l'absence ou l'incompétence de la direction.

Un certain nombre de questions n'obtiennent que des réponses floues. Ainsi, sur le Conseil scientifique d'extérieurs, ou le financement (sur la question du CPER), ou encore les relations avec le CNRS (qui n'a toujours pas eu de réponse écrite à ses demandes de positionnement). Néanmoins, le président affirme que la MSH sera détachée d'un pôle particulier. Il annonce également son intention de répondre aux questions qui ont été posées récemment.

En attendant, ceux qui sont intéressés par la MSH, peuvent lire la dépêche AEF :

<https://filex.univ-lorraine.fr/get?k=8UCCwysLX7uv6MekIj3>

Le point sur la **campagne d'emplois** n'est pas abordé, puisqu'il n'est qu'un point d'information.

Suit une présentation du projet de Charte européenne du chercheur (intervention de Mme C.Roizard).

Trois des quatre anciens établissements avaient déjà adopté cette charte. L'avis favorable du CS implique d'adopter la lettre d'intention pour la labellisation dans 12 mois, d'entrer dans un processus d'auto-évaluation et un plan d'actions. La méthodologie annoncée prévoit un comité de pilotage, un calendrier pour l'obtention du label en 2016. Il s'agit d'une démarche dans la durée, avec un suivi et une évaluation tous les deux ans.

Vote : 4 abstentions (dont un obstiné et sa procuration)

3 votes contre (dont une obstinée et sa procuration)

Justification brève du vote contre : beaucoup de bons sentiments et de bonnes intentions pour se donner bonne conscience.

Présentation par M. J-F.Lutz et Mme C.Lentretien de la déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales et sur la convention UL-CCSD (Centre pour la communication scientifique directe) dans le cadre du projet Archives Ouvertes UL

La convention de Berlin est adoptée (1 abstention)

La convention UL/CCSD est adoptée (2 abstentions)

Nous sommes favorables à l'archive ouverte.

La convention cadre UL-INRA doit être complétée sur un point : le *lieu* de soutenance des thèses.

Toutes nos soutenances doivent avoir lieu à l'UL, sauf dérogations dans cas particuliers ; dans le cas de la convention avec l'INRA, il faut que certaines thèses puissent être soutenues sur le site de l'INRA.

unanimité

Avis sur les **modalités d'attribution de la PEDR** (évaluation, taux, critères d'attribution)

Plusieurs votes sur ce point :

**Recours à l'instance nationale :**

2 abstentions et 1 refus de vote

**Les montants attribués :**

5 abstentions et 1 refus de vote

**Les montants attribués pour les IUF**

9 abstentions et 1 refus de vote

**Les montants pour les prix internationaux**

1 refus de vote

10 abstentions

**critères d'attribution 20 - 30 - 50**

1 refus de vote 4 abstentions.

Nos abstentions reflètent notre opposition générale au principe de la PEDR.

Le point qui nous a occupés longtemps : les avis sur les **48 demandes de subvention « manifestations scientifiques UL »** - 1ère campagne 2016.

Les conseils restreints de l'après-midi (sans quorum également), ont essentiellement examiné les demandes de délégation au CNRS.

Maxime Amblard  
Françoise Willmann  
EluEs ObstineEs